



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre l'islam radical

Question au Gouvernement n° 652

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ISLAM RADICAL

Mme la présidente . La parole est à M. Théo Bernhardt.

M. Théo Bernhardt . Monsieur le premier ministre, le 21 avril, lundi de Pâques, alors que les fidèles catholiques pleuraient la disparition de leur pape, l'Alsace, terre concordataire, a été frappée par l'intrusion brutale, massive et inédite d'un prosélytisme islamiste arrogant, financé par une puissance étrangère. Les habitants des communes d'Altenstadt et de Wissembourg ont ainsi vu se répandre des milliers de fascicules enseignant minutieusement la prière musulmane et clamant que l'islam serait « la religion originelle ».

Le choix de cette date n'est pas une maladresse, mais un acte prémédité de provocation. Il témoigne d'une volonté de nous déraciner et de nous soumettre à cette idéologie liberticide. C'est d'autant plus flagrant que ces tracts proviennent d'organisations soutenues et financées par l'Arabie saoudite, ce même royaume où règne la charia et où les libertés individuelles, notamment celles des femmes, sont purement et simplement niées. Depuis longtemps, Marine Le Pen dénonce la diffusion des idéologies islamistes sur notre sol. Même M. Retailleau, votre ministre, a affirmé vouloir combattre les Frères musulmans, dénonçant leur volonté sournoise d'imposer la charia en France.

Comme l'a très justement affirmé Boualem Sansal, la meilleure façon d'encourager l'islamisme est de lui céder. Tout silence ou toute inaction seraient précisément cette reddition que dénonçait l'écrivain franco-algérien. Mais pouvons-nous réellement espérer une quelconque action de votre part alors qu'Emmanuel Macron s'apprête à accueillir à l'Élysée un ancien djihadiste autoproclamé président de la Syrie, discréditant ainsi un peu plus l'engagement de la France dans sa lutte contre l'islamisme ?

Ma question est triple : que comptez-vous faire pour défendre nos concitoyens face à de telles ingérences étrangères ? Quand rendrez-vous enfin public le fameux rapport sur l'entrisme des Frères musulmans en France ? Quand vous déciderez-vous à interdire cette organisation terroriste, comme l'a récemment fait la Jordanie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Votre question est évidemment importante, mais vous ne pouvez remettre en cause la détermination du gouvernement, plus particulièrement du ministère de l'intérieur, à lutter contre l'islam radical, quelles que soient les voies qu'il utilise pour s'implanter sur le territoire.

M. Julien Odoul . Bla bla bla !

M. François-Noël Buffet, ministre . Notre détermination est totale et ne date pas d'aujourd'hui. Nous menons depuis longtemps une action de fond grâce à des services de police et de renseignement renforcés et à des moyens juridiques confortés.

M. Patrick Hetzel . Très bien !

M. François-Noël Buffet, ministre . Ce soutien est aujourd'hui renforcé et des moyens importants lui sont consacrés. J'ajoute que la publication du rapport que vous évoquez a été annoncée par le ministre de l'intérieur pour les prochaines semaines. (*M. Alexandre Dufosset s'exclame.*) Ce rapport était classé et tous les éléments qu'il contient ne pouvaient pas être rendus publics, notamment pour des raisons de sécurité des personnels et de sécurité nationale, ce que vous comprenez sans doute. Dès que le rapport pourra être publié, il le sera.

M. Sylvain Maillard . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à M. Théo Bernhardt.

M. Théo Bernhardt . Les prochaines semaines, c'est quand ? Votre politique n'a obtenu aucun résultat. Les régions les plus reculées de l'Alsace font l'objet d'un entrisme de l'islam radical mais vous ne faites rien ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Théo Bernhardt](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 652

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Intérieur (M)

Ministère attributaire : Intérieur (M)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mai 2025